Comment mieux connecter les Outre-mer ? Séance plénière en direct

MARDI 22 OCTOBRE 2024 À 14H30

TRAVAUX PUBLIÉE LE 16/10/2024

Saisine liée : MIEUX CONNECTER LES OUTRE-MER

Formation de travail liée : DÉLÉGATION AUX OUTRE-MER

Présentation du projet d'avis "Mieux connecter les Outre-mer"

Composée de 11 territoires ultramarins, la « France océanique » voit ses relations se limiter trop souvent à celle avec la « France Hexagonale ». Les normes nationales et européennes, les modèles d'échanges économiques centrés sur l'Hexagone et l'Europe, entraînent pour ces territoires des conséquences sociales et environnementales importantes : empreinte écologique et coût des transports aériens et marins, vie chère et pouvoir d'achat limité pour les habitants, … Comment mieux connecter les Outre-mer ?

Découvrir le vote de l'avis

L'Archipel France

En 2009, le Grenelle de la Mer a consacré notre pays comme "l'Archipel France", formé par la "France hexagonale" et par la "France océanique". Ce concept d'archipel vient souligner la dimension maritime de la France avec ses Outre-mer, ainsi que l' **importance de ses liaisons, maritimes, aériennes et numériques**. Autrement dit, de l'importance de ses connexions entre les différents territoires de la Nation.

Les connexions sont en effet et avant tout là pour permettre les rapprochements :

> *le **numérique** facilite les communications, où que l'on soit sur la planète ;*
>
> *les **connexions maritimes** permettent les échanges de marchandises à travers le monde ;*
>
> *les **liaisons aériennes** sont enfin nécessaires pour le déplacement de personnes à longues distances.*

Les connectivités, des atouts exceptionnels pour les Outre-mer

Les Outre-mer peuvent devenir des plateformes de connexion incontournables dans leur région. Les territoires ultramarins possèdent en effet des **infrastructures portuaires, aériennes et numériques de grande qualité au regard de leurs besoins, mais aussi en comparaison des standards internationaux et des territoires environnants.**

Ces infrastructures représentent des atouts exceptionnels et un potentiel à exploiter afin de favoriser leur développement économique et social, de permettre aux habitants de bénéficier de tarifs abordables, mais aussi d'atteindre les objectifs nécessaires pour mener à bien la transition écologique, comme la neutralité carbone du transport maritime en 2050.

Comment améliorer les connexions des Outre-mer ?

Le CESE a entrepris un long travail de réflexion sur une meilleure connexion des Outre-mer, cherchant des solutions concrètes à des enjeux qui - malgré leur multiplicité et leur diversité en fonction de chaque territoire - forment un tout dans leur problématique?: celle d'une meilleure intégration régionale, nationale ou mondiale.

Face à ces enjeux variés et spécifiques à chacun des territoires, **le CESE a entrepris un travail de consultation approfondi, notamment avec les CESER**, afin de proposer des solutions concrètes et fondées sur leurs principaux atouts, de favoriser ces connexions et d'éviter toutes carences éventuelles.

Les rapporteurs de l'avis Danielle Dubrac, (groupe des Entreprises) et Pierre Marie-Joseph (groupe des Outre-mer) ont présenté au nom de la Délégation aux Outre-mer présidée par Eric Leung (groupe des Outre-mer) leurs préconisations sur le sujet en séance plénière le 22 octobre 2024.

Découvrir le vote de l'avis

Au programme de cette séance plénière :

Ouverture par le président du CESE Thierry Beaudet

***Intervention solennelle du Président du Conseil libanais, M. Charles ARBID**, qui exposera aux conseillères et conseillers du CESE la situation au Liban.*

Présentation du projet d'avis par les rapporteurs

***Table-ronde animée par Outre-mer La 1ère** avec :*

M. Christian Baptiste, Député de Guadeloupe

M. Jean-Rémy Villageois, ancien Président du Directoire du Grand Port maritime de La Martinique (2013-2024), Président du Directoire de Nantes Saint-Nazaire Port

M. Hervé MARITON, Président de la Fédération des entreprises d'outre-mer (FEDOM).

M. Ivan ODONNAT, Président des Instituts d'émission d'outre-mer (IEDOM-IEOM)

Mme Danielle Dubrac, rapporteure

M. Pierre Marie-Joseph, rapporteur

© - copyright CESE - Novembre 2026